



## **ASSOCIATION COUMBA KA**

### **Devenir parrain, ou soutenir un projet ...?**

Vous avez tous entendu parler d'Afrique et du Sénégal, peut-être même par l'un d'entre nous de Malika... Au Sénégal, l'enseignement gratuit public arrive très difficilement à remplir sa mission : classes surpeuplées qui obligent à diviser par deux le temps d'école : les enfants y vont donc en alternance, soit le matin, soit l'après-midi. Dans les classes de 100 élèves, on imagine la difficulté à encadrer chacun... Il n'existe par ailleurs pratiquement pas d'école maternelle publique. De ce fait, beaucoup d'écoles privées ont été créées, souvent à l'initiative d'instituteurs. Elles fonctionnent sans grand moyen, mais elles fonctionnent mieux. Du jardin d'enfants (notre maternelle) au CI (classe d'initiation précédant le CP, où les enfants apprennent à parler le français) jusqu'au Certificat d'Etudes en CM2 et à la préparation du concours d'entrée en 6ème : le système est celui qui existait en France il y a encore peu d'années. Mais l'école coûte cher et la plupart des parents ne peuvent pas suivre...

*L'idée de notre Association, qui se nomme « Coumba KA », est donc de prendre en charge la scolarité des enfants, en tenant compte de l'inscription à l'école et des fournitures scolaires, des déplacements (pour les lycéens par exemple)*

Il y a 17 ans, au printemps 2001, un petit groupe s'était constitué pour prendre en charge la scolarité de 6 enfants. En 2003, date de la création officielle de Coumba Ka, 28 enfants de la maternelle au primaire ont pu, grâce à 32 parrains, être scolarisés dans de bonnes conditions..., et nous avons pu aussi aider 6 collégiens et lycéens en leur donnant une somme pour l'achat de leurs fournitures scolaires.

En 2004-2005, 46 enfants de primaire ont été pris en charge ...9 aidés en secondaire... grâce à 49 parrains... dans 7 écoles...

En 2005-2006, ce sont 56 enfants, 43 en primaire et 13 en secondaire et supérieur qui ont été parrainés. Pour la première fois, nous avons pu, grâce à nos 50 parrains, aider à la même hauteur tous les enfants conformément à la décision prise en AG en juin 2005 : ne plus s'en tenir uniquement au primaire mais aider chaque enfant à aller le plus loin possible dans ses études et donc le soutenir au maximum lors de son entrée au collège, au lycée, à l'université...

En 2007, 67 enfants ont été parrainés : 46 en primaire et 21 en secondaire et supérieur...

A la rentrée 2008, nous en avons accueilli 74...puis 71 en 2009 et 2010 (deux jeunes filles se sont mariées et un jeune est entré en apprentissage).

69 enfants parrainés ont fait leur rentrée en 2011 (32 en maternelle/primaire et 37 en secondaire/supérieur, dont 38 garçons et 31 filles), quatre jeunes diplômés ayant trouvé un travail en lien avec leur qualification (master2 de gestion, maîtrise de compta, BEP restauration/ cuisine, licence) puis 71 en 2012 et 2013, 67 depuis 2014. Cette année, nous avons pu prendre 6 petits nouveaux. Le choix de COUMBA KA est en effet depuis l'AG 2017 de parrainer prioritairement des plus petits et de soutenir « nos » étudiants en fonction des besoins.

**55 enfants sont donc parrainés cette année... 13 en primaire et 42 en collège et lycée. En parallèle nous aidons 12 étudiants : « nos » enfants ont grandi !! La plupart de ceux qui ont fini leurs études travaillent maintenant, plusieurs se sont mariés ! ont des enfants !!)**

A **Malika**, la plupart des enfants sont inscrits à l'école « Saint Vallier » que nous avons créée en 2008. Christian, qui dirigeait jusqu'alors l'école Sanka II où étaient inscrits la majorité des enfants (les résultats dans cette école étant très encourageants) en a alors pris la direction. Les classes allaient du jardin d'enfants (notre maternelle) au CM2, et peu à peu, chaque année, se sont ouvertes une 6<sup>ème</sup>, une 5<sup>ème</sup>, une 4<sup>ème</sup>, une 3<sup>ème</sup> en 2012...puis seconde, première et terminale de lycée ! Entre 84 et 100% des enfants, selon les années, ont obtenu leur certificat d'études ainsi que le concours d'entrée en 6<sup>ème</sup> ! **En 2014, l'école a été classée deuxième au niveau national pour ses résultats de fin CM2 !!!**

Et nous avons également beaucoup d'élèves au collège, au lycée et à l'université.

A **Keur Massar**, près de Malika, un enfant handicapé est pris en charge à domicile (après un essai d'une année en école primaire qui n'a pas pu se poursuivre) , 2 au lycée, 2 à l'université.

Pour **Yeumbeul**, et **pour Noflaye**, (hameau sur la route de Saint Louis, à proximité de Rufisque) : les élèves sont soit à l'école publique (moins d'enfants par classe) soit en collège et lycée, 2 à l'université et 1 à l'Armée pour devenir infirmier/officier.

Le parrainage peut commencer dès 4 ans : en effet, entrer tôt à l'école maternelle permet d'entrer un an plus tôt en CI. Et avec un niveau de français déjà bien meilleur pour faciliter les acquisitions du primaire ! Dans leur famille, les enfants parlent en effet leur langue maternelle – poular pour les peulhs, wolof pour les autres - et c'est à l'école qu'ils entendent pour la première fois la langue de la scolarité !!

*Cependant en 2008, nous avons été obligés de « repousser » la prise en charge à 5 ans (du fait d'un grand nombre d'enfants que nous ne pouvons pas tous parrainer).*

Les frais annuels de scolarité pour un enfant en maternelle ou primaire sont d'environ :

Inscription pour l'année	entre 13 000 et 15 000 CFA suivant les niveaux
Inscription mensuelle (x 9mois)	entre 6000 et 9 000 CFA suivant les niveaux
Fournitures	entre 13 000 et 35 000 CFA suivant les niveaux
Cours du soir de renforcement	1 500 par mois
Informatique CM2	1 000 par mois
Costume	7 000 par an
Pharmacie/coopérative scolaire	2 000 par an
Participation aux fêtes	10 000 par an
+ Cours de vacances	

Pour un enfant en « jardin » le coût minimal est donc de 99 000 CFA et pour un CM2 de 172 500 CFA, **soit de 151 à 263 euros, en moyenne de 207 euros.**

*(Nb : le franc CFA correspond à l'ancien franc français)*

En ce qui concerne le collège et le lycée, l'université, il s'agit surtout des frais de déplacement et des fournitures scolaires, en particulier les livres qui coûtent très cher.

### **Nous proposons à chacun des parrains:**

- soit un versement annuel en janvier de 180 euros,
- soit en deux fois (90 euros) : en janvier et juillet
- soit 45 euros par trimestre : janvier, avril, juillet, octobre

Dans ces deux derniers cas, **pour faciliter la gestion du parrainage**, nous demandons d'établir soit 2 soit 4 chèques (à la date où ils sont écrits, les chèques gardant leur validité un an), que nous encaisserons aux échéances souhaitées.

Le montant **proposé pour une année** correspond à 15 euros par mois.

Il est à noter que notre association, <b>reconnue « d'intérêt général »</b> , nous permet de faire des attestations fiscales : <b>66% des dons effectués sont donc déductibles des impôts</b> . Ainsi, un don de 200 euros donne lieu à une réduction d'impôt de 132 euros. <b>Le coût réel annuel est alors pour le parrain de 68 euros.</b>
---

**L'argent est remis directement** par des virements bancaires, à KADIA, notre présidente au Sénégal, qui gère tout cela avec beaucoup de précision, de soin et de cœur ! Elle remet directement aux écoles les sommes correspondantes, et achète elle-même les fournitures scolaires.

A Yeumbeul, c'est ISSA, notre « trésorier » depuis 17 ans, qui prend tout en charge, avec la même minutie. A Noflaye, c'est Djiby, qui fait partie de la cellule Coumba Ka, pour les 6 enfants du village.

**Si vous êtes intéressé**, vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année !!!

Nous prenons en charge prioritairement les enfants de familles très démunies. Nous avons encore des enfants « en attente »...que nous ne pourrions prendre qu'à l'arrivée de nouveaux parrains...Nous sommes 67 à ce jour. Pour chacun des enfants nous pouvons vous communiquer leur date de naissance et la classe dans laquelle ils

sont inscrits.

Enfin, nous nous engageons chaque année à vous donner nouvelles et résultats...

***Vous pouvez choisir de correspondre directement avec un enfant ou seulement de parrainer un élève de Coumba Ka.***

**Le parrainage engage sur la durée car un nouveau parrain...c'est un enfant qui entre à l'école pour de nombreuses années !!:) Alors, vous pouvez différemment soutenir l'Association, par un don libre, qui nous permettra de compléter le parrainage ou de financer les différents projets, distincts du parrainage, que nous mettons en œuvre.**

Ainsi par exemple en 2002, nous avons pris en charge la venue d'un adulte qui a pu bénéficier d'une greffe de cornée. Sa vue est aujourd'hui retrouvée et nous avons pu de plus lui acheter en 2005 puis en 2012 une paire de lunettes adaptées.

En 2003, nous avons financé la culture de champs de pastèques (dont le bénéficiaire a permis à la famille concernée la construction de leur maison), et la création d'un atelier de couture.

En 2004, nous avons fait venir en France Adama, petite sénégalaise aveugle depuis l'âge de 6 mois. Adama a été reçue à Paris en octobre pour des examens, qui n'ont pas pu être suivis, malheureusement, de l'opération que nous espérions.

En 2005, nous avons envoyé une trousse médicale pour une sage-femme qui opère en brousse, et avons permis la création de deux activités : un petit magasin et une entreprise de chaudronnerie-soudure. Nous avons également participé aux opérations d'un petit garçon atteint de la maladie du NOMA.

En 2006, nous avons permis le développement d'une activité agricole, par l'achat d'une pompe à eau, d'une charrette et d'un cheval...et répondu favorablement à une demande de microcrédit, en vue du développement d'un magasin, remboursé mensuellement sans intérêt (à ce jour remboursé en sa totalité).

En 2007, nous avons pris en charge l'opération à DAKAR d'une petite fille, atteinte d'une malformation de naissance, ainsi que la dernière opération du petit garçon opéré en 2005. Une entreprise de location de matériel de maçonnerie a vu le jour, et nous avons soutenu une jeune femme qui ouvrait un magasin en finançant l'achat d'un congélateur. Nous avons également acheté un ordinateur portable pour l'un de nos élèves universitaires...et avons envoyé deux colis de matériel médical pour accouchements. Enfin, nous avons envoyé ponctuellement matériels scolaire, informatique, médical etc. Et également chaussures de sécurité, bleus de travail et gants pour « nos apprentis en menuiserie métallique »...

En 2008, une école, le « cours Saint-Vallier », a vu le jour (elle compte aujourd'hui 834 enfants, du jardin d'enfants à la 1ère de lycée) et nous avons pris en charge en 2009 l'opération d'Aliou (greffe de cornée au CHR de Valence). Aliou a recouvré la vue...

En 2010, nous avons envoyé deux fauteuils roulants et scolarisé un petit handicapé. En 2012, puis en 2014, nous avons pris en charge l'intervention chirurgicale de deux enfants et les suivis médicaux réguliers de deux autres enfants, poursuivis depuis.

A partir de 2008 nous avons soutenu prioritairement le développement de l'école, autonome financièrement dès 2011, ainsi que des projets santé : soins médicaux des enfants, interventions chirurgicales...

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les informations que vous pouvez souhaiter...

Le bureau : Florence, Lucile, Mireille et Sylvie  
Tél 03 85 57 67 86